



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Paris, le

/ 8 JUL. 2011

Direction des ressources humaines

Note

Département des Relations sociales

à

Nos réf. :

Vos réf. :

Affaire suivie par : Nadège Courseaux/Claudette Quintilla

Claudette.Quintilla@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 71 12 - Fax : 01 40 81 84 49

Destinataires *in fine*

Objet : Elections du 20 octobre 2011 - renouvellement des représentants du personnel aux commissions consultatives compétentes à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers

P.J : note spécifique

Je vous prie de trouver ci-joint la note spécifique relative aux modalités d'organisation du scrutin prévu le 20 octobre 2011 concernant l'élection des représentants du personnel aux instances visées en objet dans les directions interdépartementales des routes, les directions interrégionales de la mer et le service national d'ingénierie aéroportuaire.

Il vous appartient de prendre, en concertation avec les organisations syndicales locales, les mesures d'organisation nécessaires et d'assurer la diffusion qui convient au présent document.

La directrice des ressources humaines

Héléne EYSSARTIER

DESTINATAIRES

Pour attribution :

- Monsieur le Directeur interdépartemental des routes Atlantique
- Monsieur le Directeur interdépartemental des routes Centre Est
- Monsieur le Directeur interdépartemental des routes Centre Ouest
- Monsieur le Directeur interdépartemental des routes Est
- Monsieur le Directeur interdépartemental des routes Massif Central
- Monsieur le Directeur interdépartemental des routes Méditerranée
- Monsieur le Directeur interdépartemental des routes Nord
- Monsieur le Directeur interdépartemental des routes Nord Ouest
- Monsieur le Directeur interdépartemental des routes Ouest
- Monsieur le Directeur interdépartemental des routes Sud Ouest
- Monsieur le Directeur inter-régional de la mer Méditerranée
- Monsieur le Directeur inter-régional de la mer Manche Est-Mer du Nord
- Monsieur le Directeur inter-régional de la mer Nord Atlantique
- Monsieur le Directeur inter-régional de la mer Sud Atlantique
- Monsieur le Directeur du service national d'ingénierie aéroportuaire

Pour information :

- Messieurs les Préfets coordonnateurs des itinéraires routiers
- Messieurs les Préfets des régions Haute Normandie, Pays de la Loire, Aquitaine et Provence Alpes Côte d'Azur
- Monsieur le Directeur général des infrastructures, des transports et de la mer,
- Monsieur le Directeur général de l'aviation civile,
- Madame la Directrice des ressources humaines

